

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 MAI 2017

Le Conseil municipal s'est réuni le mercredi 3 mai à 20 h 15 sous la présidence de Monsieur Daniel FRARD, Maire.



Monsieur le Maire débute la séance en souhaitant la bienvenue à M. Franck MERCEY, Directeur général adjoint en poste depuis le 2 mai et jusqu'à la fin du mois d'août où il succèdera à M. Daniel BOISSON, en tant que Directeur général des Services, ce dernier ayant fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} septembre 2017.



Monsieur le Maire poursuit avec l'adoption du compte-rendu de la séance du 29 mars 2017.

Le compte-rendu est approuvé dans la forme, à l'unanimité, sans observations ni remarques.



Au titre de la Direction des Finances, Monsieur le Maire présente à l'Assemblée l'ensemble des comptes administratifs 2016.

Monsieur le Maire précise que les comptes administratifs sont conformes aux comptes de gestion du receveur municipal.

Compte administratif Ville

Fonctionnement

Les recettes s'élèvent à 16 981 469.43 pour une prévision budgétaire de 16 855 113.
Ces recettes comprennent principalement les produits des trois taxes et compensation pour un montant de 9 471 155 €, 3 823 099 € de dotations de l'Etat, 444 990.42 € de petites taxes, 893 426.93 € de produits des services (pour une prévision de 800 000), 771 172,59 € de participations extérieures, 289 253.35 € de recettes diverses, 585 215 € de valorisation et refacturations ainsi que 494 939.74 € de valorisation de travaux en régie.

Pour une prévision initiale de 16 855 113 €, les dépenses se sont élevées à 15 637 413.86 € comprenant principalement les charges de personnel pour 9 328 996.67 € (en hausse de 1.07 % par rapport à 2015), 1 848 157.69 € de crédits aux services, 985 606.64 € en eau énergie, 910 361 € de subventions aux associations, 1 297 586 de contingents (subventions au CCAS et Caisse des Ecoles, 388 409.47 d'intérêts de la dette en baisse par rapport à 2015 et les amortissements pour 517 766.90 €.

Il est précisé que les rattachements pour la section s'élèvent à 295 932.10 € en dépenses et à 455 304.57 € en recettes. Ces deux montants sont pris en compte dans les résultats présentés plus haut. Les recettes ont été réalisées à 100.75% et des dépenses à 92.78%.

Investissement

Les recettes se sont élevées à 3 918 407.45 pour une prévision de 6 777 454.88 €. Elles se décomposent de 1 511 529.70 € de fonds propres, 67 098 € de financements externes (le versement des soldes devant intervenir sur les exercices suivants en fonction de la réalisation des travaux et acquisitions), 364 984.81 € de recettes diverses, 517 766.90 € d'amortissements, 434 828.04 € d'écritures de maîtrise d'ouvrage unique et un emprunt de 981 500 €.

Les dépenses pour un total de 4 432 049.63 € correspondent à 259 348.65 € d'acquisition de mobilier, matériel et études, 341 866.21 € de travaux hors opérations, 103 349.55 € (fin des travaux de l'office de restauration Victor Hugo, 83 784.01 € pour le gymnase Marcel Pagnol (Maîtrise d'œuvre et divers), 1 188 807.71 € pour le pôle social des Vauvettes, 559 471.32 € d'écritures de maîtrise d'œuvre unique, 1 051 186.18 € de remboursement de capital des emprunts (à ce sujet Mr le Maire précise que la commune n'emprunte pas plus que le capital remboursé sur l'exercice) et 494 939.74 € de valorisation de travaux en régie.

Les reports s'élèvent à 1 035 042.50 € en recettes et à 904 703.03 € en dépenses. Le résultat de l'exercice donne un résultat cumulé de 1 344 055.57 € en excédent de la section de fonctionnement et un déficit de 1 446 292.85 € en investissement. Avec les reports, l'excédent global du budget fin 2016 s'élève à 31 096.19 €.

Les ratios démontrent la bonne situation financière de la collectivité. Les produits réels de fonctionnement s'élèvent à 1 354 € par habitant (1 365 € dans le Département et 1 369 € dans la Région et 1 325 € au niveau national).

Le produit des impôts et taxes représente 778 € par habitant (843 € dans le Département, 913 € dans la Région et 881 € au niveau national). La part des impôts locaux dans les recettes réelles de fonctionnement s'élève à 35.44 % des produits réels (39.82 % pour le Département, 41.66 % au niveau de la Région et 40.12 % au niveau national).

Il est rappelé que les taux n'ont pas progressé depuis 8 ans, avec une pression fiscale inférieure à la moyenne.

Les recettes de dotations et participations représentent 315 € (322 € dans le Département, 207 € dans la Région et 206 € au niveau national). Ce sont la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale et la Dotation Nationale de Péréquation qui ont bonifié ces recettes.

La capacité d'autofinancement brute est de 1 861 822 € contre 1 512 948 € en 2015 et celle de capacité d'autofinancement nette a progressé à 810 636 € contre 500 324 € en 2015.

Le ratio de désendettement est 5.96 ans contre 7.57 ans en 2015.

Compte administratif du Budget annexe de l'eau

Fonctionnement

Les recettes s'élèvent à 1 337 877.63 € pour 1 325 677.86 € de prévisions et comprennent 986 926.40 € de vente d'eau, 213 763.97 € de redevances agence de l'eau et 115 421.26 € de recettes autres.

Les dépenses s'élèvent à 1 193 678.54 € pour 1 325 677.86 € de prévisions. Elles comprennent l'achat d'eau pour 457 090,64 €, 238 330.57 € de reversement de redevances à l'agence de l'eau, 169 179.02 € de frais de personnel (en baisse par rapport à 2015, 123 028.10 € d'amortissements, 33 738 € d'intérêts de la dette et la création d'une dotation pour risque de 30 000 €.

Les rattachements s'élèvent à 29 202.92 € en dépenses et 17 564.54 € en recettes et sont compris dans les sommes présentées.

Le résultat cumulé fin 2016 s'élève à 144 199.09 €.

Investissement

Les recettes se sont élevées à 443 028 € pour 710 878.29 € prévues et comprennent 160 000 € d'emprunts, 123 028.10 € d'amortissements et 160 000 € provenant de la section de fonctionnement.

Les dépenses s'élèvent à 396 001.54 € comprenant 261 183.20 € de travaux, 50 355 € d'acquisition de biens et mobilier et 66 886.70 € de remboursement de capital des emprunts.

Les recettes ont été réalisées à hauteur de 66.23 % et les dépenses à hauteur de 47.27 %. Les reports s'élèvent à 145 940 € en dépenses et 148 028 € en recettes.

Le résultat cumulé en fin d'exercice présente un excédent de 31 997.35 €.

ZA de Bonsecours

Fonctionnement

Aucune dépenses ni recettes en 2016, pour une prévision de 374 804 €.

Investissement

Aucune recette et dépenses pour une prévision de 356 722.44 €.

Le résultat de clôture de 213 804 € en excédent de fonctionnement et un déficit de 296 722.44 € en investissement.

ZAC BOIS DU CHAPITRE

Fonctionnement

Les recettes s'élèvent à 362 035.81 € pour 1 759 125 € de prévisions et comprennent la vente de terrains pour 170 020 € et 192 015 € d'opérations d'ordre.

Les dépenses s'élèvent à 344 759 € pour 1 759 125 € de prévisions et comprennent 95 592 € d'acquisitions de terrain, 68 305 € de travaux et 166 802.39 € d'écritures d'ordre.

Investissement

Les recettes se sont élevées à 152 743 € pour une prévision de 1 580 821 € correspondant à des écritures d'ordre.

En dépenses, le montant s'élève à 380 102 € comprenant 202 146 € de remboursement d'emprunt et 177 956 € d'écritures d'ordre.

Le résultat cumulé pour l'exercice est un déficit en fonctionnement de 390 701 € et un excédent en investissement de 379 462 €.

La présentation des comptes administratifs n'a entraîné aucune question ni commentaire.

Monsieur le Maire quitte alors la salle et Damien STEPHO prend la présidence de la séance.

Les Comptes administratifs de l'exercice sont approuvés, à l'unanimité moins 6 abstentions.



Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité moins 6 abstentions, les comptes de gestion du receveur, présentés par Monsieur le Maire, qui sont strictement identiques aux comptes administratifs approuvés ci-dessus.

Monsieur le Maire regrette que les comptes de gestion du receveur municipal ne soient pas approuvés à l'unanimité compte tenu du fait qu'ils ne reflètent que la réalité des opérations comptables.



Monsieur le Maire poursuit avec le point relatif à la réactualisation du tableau des subventions.

Une demande de subvention a été présentée par l'Association « Les lumières de la ville », qui soutient et diffuse le film réalisé sur Dreux par Mme Véronique MERIADEC et Gérard MASSE s'intitulant « En mille morceaux ».

Il est sollicité une aide financière à hauteur de 10 000 €.

La proposition faite est de retenir la somme de 3 000 € sous réserve de l'engagement des financeurs sollicités.

Concernant les dossiers Politique de la Ville, les actions ont été instruites par les services de l'Etat. Les subventions correspondant aux actions suivantes ont été proposées au Comité de pilotage qui les a retenues à hauteur des montants ci-dessous :

AVIEL (FIPD)	8 900 €
Correspondant social	3 760 €
CitéSLab	2 000 €
Fonds de participation des Habitants	385 €
CRIA 28	500 €
Mouvement du Nid (lutter contre le harcèlement de rue...)	1 800 €
Mouvement du Nid (Guide outil)	1 800 €
Association culturelle des Jeunes Talents	500 €
Association Arbre et Compagnie	2 000 €
ADSEA	500 €
Ce qui représente un total de	22 145 €

Monsieur le Maire précise que le montant restant éventuellement à affecter s'élève à 28 179 €.

Le Conseil municipal accepte, à l'unanimité, la réactualisation du tableau des subventions.



Au titre de la Direction de l'Urbanisme, Monsieur le Maire aborde ensuite le dossier de demande de subvention à présenter aux services de l'Etat relatif à la Dotation Politique de la Ville.

Il rappelle le montant de l'enveloppe globale 2016 s'élevant à 549 920.80 € et les critères d'attribution notamment les projets de réhabilitation des bâtiments scolaires des quartiers prioritaires.

Vernouillet fait partie de ceux-ci.

Il est proposé cette année un certain nombre de projets.

Sur les secteurs de la Tabellionne et des Vauvettes notamment :

- Aménagement entrée rue Maurice Papillon
- Aménagement parking Collège Pagnol
- Réfection des cours écoles (élév et mat) Gérard Philipe
- Jardins familiaux réfection 8 abris
- Eclairage rue Charles Péguy
- Ecole mat Louis Aragon installation d'un filet pare ballons
- Réfection aire de Jeux Tabellionne
- Ecole Jules Vallès réfection couverture + gouttières et espaces verts
- Réfection de la couverture vestiaires Foot Pagnol

Il précise que le chiffrage final de l'action « réfection couverture et gouttière et espaces verts de l'école Jules Vallès » fera l'objet d'une information définitive à la prochaine séance du Conseil municipal.

Ce dossier a été vu en commission urbanisme.

Damien STEPHO précise que le fait d'investir au niveau des quartiers de la Politique de la ville favorise la citoyenneté grâce à l'implication des habitants dans la définition de ces projets.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, se prononce favorablement sur les projets présentés.



Monsieur le Maire poursuit avec la demande de soutien à l'investissement 2017.

Huit types d'opérations sont éligibles prioritairement dont une qui a été retenue correspondant au développement d'infrastructures en faveur de la construction de logements.

Monsieur le Maire précise qu'il y a des discussions en cours avec les aménageurs potentiels autour du dossier de la propriété Louis et de la charge foncière.
Ce terrain d'une contenance d'un hectare doit accueillir un programme de 50 logements environ.

Le coût des travaux de viabilisation a été estimé à 718 000 €.

Le Conseil municipal autorise le Maire, à l'unanimité, à solliciter une subvention de l'Etat au titre de ce nouveau fonds à hauteur de 40 % soit 287 200 €.



Enfin, Monsieur le Maire porte à la connaissance du Conseil les arrêtés qu'il a pris dans le cadre de sa délégation :

- ✓ Contrat passé avec l'entreprise NORMANDIE DERATISATION de BERNAY (27) pour proposer une dératisation et une désinsectisation dans l'ensemble des bâtiments communaux et des berges et une mise à disposition de produit raticide à destination des administrés,
- ✓ Contrat passé avec la Médiation de l'Eau de PARIS pour le recours à la médiation de l'eau en cas de litige de consommation entre un abonné du service Eau et la Ville de Vernouillet,
- ✓ Contrat passé avec l'entreprise BUSINESS REPRO CENTRE d'ORLEANS (45) pour la location de 9 copieurs déployés sur différents sites et services de la Ville,
- ✓ Contrat passé avec la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux et notamment son établissement « L'Atelier à Spectacle » pour l'organisation de quatre séances du spectacle « La berceuse » dans le cadre du Festival Jeune Public « Premiers arrivés » le mardi 4 avril 2017,
- ✓ Afin de soutenir l'action du Centre social sur le quartier de la Tabellionne, un contrat a été signé avec l'association Compagnie La Mariole de ROCHEFORT SUR LOIRE (49) pour une soirée dansante le 7 avril 2017,
- ✓ Contrat passé avec CIZUM de TREON (28) pour l'organisation du spectacle du groupe CIZUM, dans le cadre du projet Carte blanche, le 1^{er} juillet 2017,

- ✓ Contrat passé avec l'Orchestre HORIZON de GARNAY (28) pour assurer le bal populaire durant la soirée du 13 juillet 2017 au stade des Grands Prés.

La séance est close à 22 h 15.